

des noms empruntés, et le trompent toujours en introduisant en fraude tout ce qui a peu de volume et beaucoup de prix.

Aucun des objets qui sortent du pays n'est assujéti à l'impôt, et par une raison fort simple, ce qui entre dans l'état peut être acheté indifféremment par tout le monde; mais le gouvernement est le seul vendeur de ce qu'il est permis d'emporter. A l'exclusion des navigateurs et des négocians, il s'approprie les grains de toutes les espèces au prix commun de la place, et règle lui-même la valeur de la laine, des cuirs, de la cire qu'on est forcé de livrer à ses magasins, sans avoir eu la liberté de les exposer au marché. Ce qu'il a obtenu pour peu de chose, il le fait monter aussi haut qu'il veut, parce qu'il est possesseur de marchandises de premier besoin, et qu'il n'est jamais pressé de s'en défaire. Un tel monopole, le plus destructeur que l'on connaisse, réduit à presque rien ce qu'une contrée si vaste et si fertile peut fournir aux besoins des nations. A peine les denrées qu'on en retire peuvent-elles occuper soixante à quatre-vingts petits navires.

Une conduite moins oppressive aurait permis à toutes les facultés physiques et morales de se développer; mais la tyrannie a craint que des peuples nombreux et riches ne devinssent trop impatiens du joug sous lequel on les faisait gémir; plutôt que de s'exposer à des révolutions

qui doivent se faire plus tôt ou plus tard, une soldatesque insolente, avide et féroce, a consenti à voir le revenu public se réduire à très-peu de chose.

Ce sont les gouverneurs des provinces qui sont chargés de la perception des impôts. Aux soldats dont ces tyrans s'entourent habituellement pour leur sûreté, se joignent deux fois l'an des troupes envoyées d'Alger, pour arracher aux peuples des contributions qu'on n'obtiendrait pas sans cet appareil de guerre. Le pays est si misérable et si ruiné que les extorsions réunies ne s'élèvent jamais au-dessus de deux millions de livres. Le fruit de ces brigandages est porté deux ans de suite à la capitale par des subalternes, et la troisième par les beys eux-mêmes. Les uns et les autres forment des caravanes dont les marchands profitent pour répandre dans l'intérieur des terres les marchandises arrivées de toutes les parties du globe dans les rades de la république.

Quelque bornés que soient les tributs, ils sont suffisans pour les besoins de l'état; l'armée ne coûte annuellement que quinze cent mille francs; et le reste des dépenses ne s'élève pas au-dessus du tiers de cette faible somme. Le gouvernement envoie, il est vrai, de loin en loin, quelques bijoux, quelques esclaves à Constantinople; mais il reçoit du grand-seigneur, en vaisseaux et en munitions navales ou de guerre, beaucoup plus qu'il n'a donné.

Alger n'eut point anciennement de trésor public, ou ce trésor public était si peu de chose qu'on n'en parlait pas. Il fut formé en 1756, des dépouilles de Tunis. Ce premier fonds a été grossi depuis par les redevances plus ou moins considérables des puissances maritimes; par les bénéfices sans cesse renaissans de la course; par les successions des membres du gouvernement morts sans postérité; par les avances faites aux juifs et aux Maures qui jouissaient de quelque aisance; par tous les moyens dont une tyrannie active et intéressée a pu faire usage. Au commencement de 1790, l'or et l'argent enterrés dans les coffres du gouvernement s'élevaient, disait-on, à cent millions de livres, et les diamans ou les bijoux à la moitié de cette somme. Ce calcul n'a pu être fait ni par le beylik qui n'a tenu de registre dans aucun temps, ni par les étrangers qui n'ont jamais approché de ce grand dépôt. De fortes conjectures appuient pourtant cette opinion, et en l'adoptant on n'a pas à craindre de s'éloigner beaucoup de la vérité. Les besoins de la république ne la réduiront vraisemblablement jamais à diminuer cette énorme masse de richesses; et le pillage en paraît impossible, puisque le dépôt qui les contient n'est jamais ouvert qu'en présence de tous ceux qui ont ou qui peuvent avoir intérêt à leur conservation.

Aux yeux de l'homme éclairé, le trésor formé à Alger par des brigandages multipliés, n'effacera

aucun trait du hideux tableau que nous avons tracé de cette région infortunée. Combien un état maintenant si dépeuplé, si pauvre, si barbare, aurait pu changer de face, si les quatre ou cinq cent mille Arabes proscrits en 1610, par l'Espagne, y avaient porté leurs arts, leur activité, leurs capitaux et leurs lumières! Mais plusieurs de ces malheureux bannis périrent par le défaut de subsistance ou par l'inclémence des saisons, dans les antres où l'amour de leur patrie les avait déterminés à se réfugier: mais le glaive en immola un grand nombre qui avaient compté pouvoir se défendre dans les forêts et dans les rochers: mais le fanatisme poussa les équipages des navires, qu'eux-mêmes avaient frétés, à en précipiter dans les flots encore davantage: mais la plupart de ceux qui avaient échappé aux horreurs de la misère, à la férocité du soldat, à la superstition des gens de mer, jetés au hasard sur les côtes d'Alger, furent dépouillés, furent massacrés par des hordes errantes ou sédentaires, avant d'avoir pu arriver aux villes qu'ils avaient choisies pour leur asile. A juger de ce qu'aurait effectué une nation entière, par ce que firent quelques individus échappés à tant de désastres, on peut penser qu'il serait arrivé une révolution heureuse dans le pays.

Comme dans les autres états barbaresques, il s'en faut de beaucoup que l'agriculture, le

commerce, les arts et l'industrie approchent de ce qu'ils devraient être dans un pays si favorisé de la nature; quelques manufactures seulement y sont parvenues à un point de perfection qui en fait rechercher les produits; mais sur ces divers points nous ne pouvons offrir de renseignemens plus sûrs au lecteur, que ceux qui ont été recueillis sur les lieux mêmes par des voyageurs attentifs et éclairés. Nous mettons de ce nombre M. Pananti, littérateur italien, qui ayant eu le malheur d'être pris par un corsaire d'Alger dans sa traversée de Londres à Livourne, et qui ayant obtenu sa liberté sur l'instance du consul anglais, a mis à profit son séjour dans cette ville barbaresque pour acquérir des connaissances variées et exactes sur cet état et celui de son commerce. Sous le titre de *Relation d'un séjour à Alger*, il a fait part au public de tout ce qu'il avait recueilli. Le mérite de cette production a déterminé le savant M. Blaquière à la traduire en anglais; une autre traduction française a paru en 1820. Il nous aurait été difficile de puiser dans une source plus convenable que l'ouvrage de M. Pananti; nous transcrivons donc ce qu'il dit de l'agriculture, de l'industrie et du commerce dans le royaume d'Alger.

« Avec le sol le plus beau de la terre, il est impossible, dit M. Pananti, de trouver une contrée qui soit plus négligée que l'état d'Alger. Il est à peine besoin de dire que là où les

trois quarts du territoire ne sont pas cultivés, l'agriculture doit être dans le dernier degré d'abandon. A peine le soc de la charrue laisse-t-il une trace sur les terres labourées; les prairies et les champs réservés pour la pâture sont à la vérité assez bien arrosés; mais les habitans ignorent absolument l'art d'élever et de nourrir les moutons et les bêtes à cornes. Les jardins sont remplis d'arbres à fruits, mais plantés sans goût et sans aucun ordre.

» Dans l'état d'Alger il se fait une grande quantité d'huile d'olives qui en général n'est pas d'une bonne qualité, parce qu'on ne sait pas la bien préparer. On laisse croître l'olivier sans le jamais tailler, et son fruit en souffre beaucoup. Le vin qui est fait par des esclaves chrétiens est aussi bon que celui de Roses, en Espagne; mais il perd aisément son goût et se conserve peu. On fait le beurre en mettant le lait dans une peau de chèvre qui est suspendue et qu'on frappe de chaque côté avec des bâtons, jusqu'à ce que le beurre puisse être foulé par la main. Ces procédés donnent un mauvais goût au beurre, qui de plus se trouve rempli de poils. On mout le blé dans des moulins que trois chameaux font tourner. Les cultivateurs ne connaissent point les engrais des terres, et se bornent à mettre le feu au chaume et aux herbes sauvages, usage qui produit quelquefois de graves accidens; les flammes s'étendent plus loin qu'on ne voudrait;

elles créent dans l'atmosphère une chaleur étouffante qui se répand avec une affreuse rapidité. Les hommes ainsi que les animaux ont de la peine à se soustraire à ce torrent enflammé. Ces feux durent quelquefois pendant deux mois, et pendant ce temps ils obscurcissent le ciel et lui donnent un aspect terrible.

» Les métiers les plus estimés à Alger sont ceux de cordonnier, de droguiste, de joailler, et surtout de bonnetier. On fait comme à Tunis des quantités de bonnets de laine qui sont exportés dans le Levant. Chaque métier a son chef qu'on nomme *amin*; il prononce seul sur toutes les petites disputes qui s'élèvent dans sa corporation. On met en œuvre les métaux sans le secours du feu, ce qui donne une grande solidité aux ustensiles. Il y a dans l'intérieur du pays plusieurs manufactures de faïence et d'objets de quincaillerie. La laine de Barbarie, et particulièrement celle d'Alger, est très-propre à recevoir toutes les couleurs dont on veut la teindre. On fait cas dans tout le nord de l'Afrique des soies fines d'Alger pour les écharpes que les femmes sont dans l'habitude de porter. La tannerie et la préparation des cuirs et des autres peaux est un autre genre d'industrie bien entendue dans ce pays. Le *maroquin*, nom qu'on donne en Barbarie à toutes les peaux colorées, est travaillé avec la plus grande perfection. On en fait de très-beaux tapis appelés *niram*, qui

d'après leur qualité sont vendus plus cher que ceux du Levant.

» On tresse des corbeilles et d'autres objets d'un usage journalier, avec des feuilles de palmiers, dont beaucoup paraissent au toucher plus douces que la soie, et rien ne surpasse en beauté dans le même genre les nattes faites des beaux joncs de Labez.

» De toutes les manufactures africaines, la plus célèbre est celle de l'essence de rose. Cette belle fleur donne à la Barbarie une quantité d'essence double de celle qui se consomme en Europe. L'essence la plus précieuse, appelée *nessari*, est tirée d'une rose blanche. Il est singulier que les Maures, avec leur imparfaite connaissance de la chimie, soient plus habiles que les Européens dans cette distillation. Leur extrême patience leur sert beaucoup en cela. En voyant de vieux Maures avec leurs barbes blanches et leurs manteaux flottans, assis dans un silence solennel, et tenant gravement la balance dans laquelle ils versent l'essence avec une inflexible justesse, on croirait voir le temps distribuant le plaisir goutte à goutte, et pesant scrupuleusement toutes les jouissances de la vie.

La population de l'état d'Alger se compose de peuples qui diffèrent par leur nom, leur condition, leur figure et leur costume. Ce sont principalement des nègres, des Turcs, des Maures,

des Arabes bedouins, des Chioulis, des juifs et des chrétiens. Quelques-uns sont indigènes, pendant que d'autres ont une origine étrangère. Les uns habitent les villes et les plaines environnantes, d'autres résident sur les montagnes, et d'autres enfin errent dans les déserts. On prétend que dans quelques vallées éloignées de l'Atlas, il existe une race d'hommes qui descendent directement des Vandales. On les représente comme beaux, avec des yeux bleus et des cheveux blonds, qui distinguaient leurs ancêtres venus du nord.

Presque tous les noirs qui se trouvent dans le royaume d'Alger sont dans une sorte d'esclavage équivoque. Une partie de ces esclaves vient des courses que font dans l'intérieur de l'Afrique des bandits autorisés à enlever ceux des nègres qu'ils pourront découvrir. Ils arrivent de nuit sans être découverts dans de paisibles villages; ils surprennent et enlèvent les habitans qui ne les ont point offensés, et qui ne sont occupés que de la garde de leurs troupeaux.

Outre les esclaves faits par ces troupes de brigands, il y en a encore un grand nombre amenés par des marchands maures. On suppose qu'il se vend au moins douze mille esclaves noirs chaque année dans les trois régences de Tunis, d'Alger et de Tripoli. La marche de ces malheureux depuis le lieu où on les a pris, jusqu'aux bazars où ils sont exposés pour être vendus,

se faire à pied. Ceux de ces esclaves qui viennent des lieux les plus éloignés sont les plus recherchés, parce qu'il y a moins de risque qu'ils s'échappent. Dans ce nombre, il en est qui, destinés à rester en Barbarie, sont employés dans les maisons des riches maures, et le reste est conduit aux marchés du Caire et de l'Égypte. Les hommes humains ont eu la satisfaction depuis quelque temps de voir des bâtimens espagnols et Portugais capturés par les Anglais pour s'être trouvés faisant le commerce des noirs; espérons que les lois rigoureuses de l'Angleterre et de la France contre cet infâme trafic, qui a encore tant de défenseurs, seront si bien exécutées qu'enfin il y aura plus de pertes et de dangers que de bénéfice à s'y livrer; c'est le seul moyen de le faire tomber, tant la cupidité est grande chez le plus grand nombre des hommes.

Nous avons classé les juifs après les noirs dans le nombre des habitans du pays qui nous occupe. Le nombre de ceux-ci est très-considérable dans toute la Barbarie et particulièrement dans l'état d'Alger. Cette seule ville en contient près de huit mille. Les juifs, traités avec tant de rigueur dans les autres contrées, ne devaient attendre des Barbaresques que bien peu d'indulgence; aussi n'y a-t-il aucune espèce de vexation et de mépris à laquelle ils ne soient exposés. On leur défend de monter à cheval, ils sont obligés de se servir de mulets et d'ânes. Quand

ils passent devant une mosquée il leur faut marcher nus-pieds ; ils n'osent point s'approcher d'un puits ou d'une fontaine pendant tout le temps qu'un Maure y boit ; il leur est également interdit de s'asseoir devant un mahométan. Leur habillement doit être noir. Les femmes juives n'ont la liberté que de voiler une partie de leur visage.

C'est parmi les juifs qu'on prend ceux qui exécutent les criminels et enterrent leurs corps. Fréquemment maltraités par leurs persécuteurs, s'ils osaient lever la main, même dans une juste défense, cette main, d'après la loi du talion des Maures, serait coupée. Ils paient de très-grosses contributions ; on évalue à une somme de deux mille dollars (le dollar valant cinq francs) la contribution qu'on exige de la tribu entière chaque semaine, indépendamment des taxes supportées par les individus et qu'on leur impose arbitrairement.

Au milieu de ces humiliations et de cette oppression, les juifs ont trouvé dans leurs talens et leur industrie des ressources qui compensent au moins pour un grand nombre les maux qu'ils souffrent d'ailleurs. C'est chez eux qu'on prend des directeurs pour le commerce, les manufactures et même pour la monnaie. Toutes les taxes de l'état sont perçues par des juifs, et ils sont les principaux fermiers des terres ; ils servent comme interprètes et secrétaires, et sont

souvent employés en qualité de conseillers et d'agens dans les affaires les plus délicates, et, chose remarquable, s'il faut en croire ceux qui ont résidé sur les lieux, ils exercent une assez grande influence dans le divan et le palais du prince.

Si l'on en excepte les esclaves et un petit nombre d'individus, il n'y a point de chrétiens établis à Alger. Le dey a soin d'empêcher que le nombre n'en augmente, et ceux d'entre eux qui viennent pour quelque projet de commerce, ne peuvent y demeurer qu'un temps qu'on détermine. Ils ne peuvent non plus y prendre une maison, et sont conséquemment obligés de loger chez quelque juif bien connu, pendant toute la durée de leur séjour.

On ne compte pas un nombre considérable de renégats à Alger ; quelques chrétiens forcés, pour éviter des châtimens, de fuir de Ceuta, ou des chrétiens réduits au désespoir par leurs souffrances, ou bien encore entraînés par leur passion pour quelque femme, sont les seuls qui abandonnent leur religion pour celle de Mahomet. Dès qu'ils ont apostasié, ils reçoivent la paie comme les Turcs, et peuvent parvenir à tous les honneurs de l'état. Il n'est pas néanmoins dans la coutume des Maures d'encourager le prosélytisme parmi les esclaves ; ils savent la perte qu'ils éprouvent en leur donnant la liberté, et ils savent aussi qu'on ne peut se fier à un apostat en religion comme en politique.

La quatrième espèce d'habitans d'Alger, sont les Turcs ; ce sont des hommes envoyés de Constantinople pour défendre le gouvernement et le maintenir sous la protection et l'influence du grand-seigneur. La milice algérienne est toute composée de Turcs : elle est ici ce qu'ont été les janissaires à Constantinople, ou les Mamelucks en Égypte ; c'est elle qui fait la loi : elle a plus d'une fois ôté et donné le trône, et fait périr les princes qui ne lui convenaient pas. Cette milice excède rarement dix à douze mille hommes ; elle suffit pour tenir dans la soumission et dans la crainte une population de cinq millions d'âmes, qui déteste son joug en cédant à la nécessité d'obéir à cette soldatesque barbare. La politique défiante du gouvernement algérien s'attache avec beaucoup de soin à prévenir toute union entre la soldatesque turque et la population maure ; aussi les mariages avec les femmes maures ne sont-ils pas encouragés. Cependant beaucoup de jeunes Turcs, entraînés par la passion de l'amour, contractent souvent des mariages avec des filles maures ; les enfans qui naissent de ces unions sont appelés *chioulis*. A Tunis ils deviennent soldats, et reçoivent une paie dès le moment qu'ils peuvent marcher ; mais à Alger on ne les enrôle que dans un âge plus avancé. Ils parviennent rarement à des postes élevés ; beaucoup sont employés dans des maisons de commerce, et leur intelligence

et leur fidélité sont presque devenues proverbiales.

Une autre sorte d'habitans de l'état d'Alger sont les *Berberes*, *Bereberés* ou *Berebres*, peuples indigènes de la Barbarie auxquels on a donné ce nom. Ils descendent des Carthaginois, des Gétules et des Libyens, et se sont mêlés avec les Sarrasins qui entrèrent en Afrique sous la conduite du barbare Kaleb-el-Valid, surnommé *l'Épée de Dieu*. Ces peuples ont une forme véritablement athlétique, sont d'une extrême bravoure, et habitent la chaîne de l'Atlas presque dans toute sa longueur. La tribu la plus nombreuse des Berebres, connue sous le nom de *Schula*, se trouve dans le royaume de Maroc. A Alger ils portent le nom de Kabiles ou Cubails ; ces Cubails sont les plus pauvres ; ils voient avec une extrême jalousie les étrangers et les voyageurs. Les Kabiles d'Alger sont de tous les habitans de la Barbarie les plus mécontents et les plus portés à la rébellion ; aussi les Turcs les surveillent-ils avec une extrême jalousie, et souvent ils retiennent les fils de leurs chefs comme otages, qui leur répondent de la bonne conduite des pères.

Les Arabes bédouins forment encore une partie de la population de l'état d'Alger ; leur nom est dérivé de celui de Bedui, ou habitant du désert qui s'étend jusqu'à Maroc. Ces peuples ont conservé avec une constance singulière la sim-